

Groupe de travail sur le projet
Vaudreuil au-delà de 2022 de Rio Tinto

COMPTE RENDU
RENCONTRES #8 et 9

En collaboration avec



17 et 24 août 2016

Table des matières

1	Mot de bienvenue et retour sur les règles de fonctionnement.....	1
2	Validation de l'ordre du jour et du compte rendu	1
3	Suivis de la dernière rencontre.....	1
4	Bilan des travaux du Groupe de travail	1
5	Indicateur d'acceptabilité sociale.....	2
6	Présentation de la méthode d'évaluation des impacts et du tableau d'impacts et des mesures d'atténuation	3
7	Atelier sur les impacts et les mesures d'atténuation	4
8	Varia.....	5
9	Fin de la rencontre.....	7

Liste des annexes

Annexe 1 : Liste de présences	9
Annexe 2 : Ordre du jour	11
Annexe 3 : Bilan des travaux	13
Annexe 4 : Résultats de l'atelier « Bilan des travaux ».....	14
Annexe 5 : Indicateurs d'acceptabilité sociale	15
Annexe 6 : Méthode d'évaluation des impacts et des mesures d'atténuation	17
Annexe 7 : Ateliers sur les impacts et les mesures d'atténuation	18
Annexe 8 : Suivis.....	19

1 MOT DE BIENVENUE ET RETOUR SUR LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

M. Louis-Michel Tremblay, facilitateur de la séance, rappelle la localisation des sorties de secours. M. Tremblay propose également un retour sur les règles de fonctionnement afin d'assurer un dialogue courtois et respectueux. Il rappelle aux membres son rôle en tant que facilitateur pour favoriser la participation de tous. Il souligne qu'il y a eu des écarts en termes de respect et de courtoisie lors de la rencontre du 20 juin. Il indique que cela n'est pas souhaitable pour le bon fonctionnement des rencontres.

Un membre soulève que les ordres du jour sont trop chargés et que cela génère de la frustration et de l'émotivité. M. Tremblay et les représentants de Rio Tinto prennent note du commentaire. Tous les membres conviennent que les règles de fonctionnement doivent être mieux respectées pour assurer un bon déroulement des rencontres.

Le 24 août, Mme Myriam Potvin indique que la première partie de la consultation publique aura lieu le 27 septembre prochain, à l'hôtel La Saguenéenne. L'étude d'impact sera rendue publique environ deux semaines avant cette séance.

2 VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU COMPTE RENDU

M. Tremblay présente la proposition d'ordre du jour. Les membres le valident. La liste de présences figure en annexe 1 et l'ordre du jour est en annexe 2.

M. Tremblay valide que tous les membres ont pris connaissance du compte rendu. Les membres valident le compte rendu. Celui-ci sera déposé sur la plateforme web.

3 SUIVIS DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

M. Tremblay revient sur les suivis de la rencontre du 1^{er} juin dernier.

Suivis – Rencontre du 20 juin 2016	
1. Partager les résultats des analyses de composition des végétaux sur les portions réhabilitées du site, s'ils sont disponibles	Ce suivi sera reporté à une rencontre ultérieure, puisque les résultats ne sont pas encore disponibles.
2. Produire un tableau synthèse qui résume les coûts du projet et les coûts additionnels en cas de transport ferroviaire <ul style="list-style-type: none">• Tenir compte des coûts liés au déplacement de la ligne électrique	Ce point sera abordé au varia.
3. Traiter le point suivant au début de la prochaine rencontre : <ul style="list-style-type: none">• Indicateur d'acceptabilité sociale	Ce point est prévu à l'ordre du jour de la rencontre.

4 BILAN DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL

M. Tremblay propose de faire le bilan des travaux du Groupe de travail. Mme Potvin dresse la liste des résultats du Groupe de travail aux yeux de Rio Tinto. La présentation se trouve en annexe 3.

Une activité est proposée aux membres afin qu'ils partagent leur bilan des travaux jusqu'à maintenant. Les résultats de cet atelier sont en annexe 4. Ces résultats seront considérés par Rio Tinto pour les prochaines rencontres.

Question	Réponse
1. Il est indiqué que la possibilité de mettre en place un mécanisme de suivi de la valeur des propriétés sera évaluée. Cela implique-t-il que le sous-groupe de travail à ce sujet sera consulté sur la méthodologie, comme nous avons convenu?	<u>Rio Tinto</u> : Oui, tout à fait. Nous allons continuer à travailler sur cela avec vous, tel que convenu.

5 INDICATEUR D'ACCEPTABILITÉ SOCIALE

Mme Potvin présente les indicateurs d'acceptabilité sociale aux yeux de Rio Tinto. La présentation est disponible en annexe 5. Mme Potvin indique qu'il existe probablement de très nombreuses façons de mesurer l'acceptabilité sociale. En tant qu'organisation, c'est sur ces critères que Rio Tinto a choisi de se baser.

Question	Réponse
2. Vous indiquez qu'il y a plusieurs impacts positifs à ce projet. Quels sont-ils?	<u>Rio Tinto</u> : Je vous invite à conserver votre question pour l'atelier sur les tableaux d'impacts et de mesures d'atténuation. Vous pourrez y voir tous les impacts identifiés.
3. Selon votre définition, qui sont vos parties prenantes? Dresserez-vous un portrait de vos parties prenantes en fonction de leur positionnement par rapport au projet? Les réponses quant à l'acceptabilité sociale du projet varieront selon les parties prenantes auxquelles vous vous adresserez. Par exemple, les voisins immédiats du futur site ne mesurent pas l'acceptabilité sociale du projet de la même façon que le reste de la population du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Les parties prenantes qui subiront les impacts doivent être considérées.	<u>Rio Tinto</u> : Nous avons un échantillon des parties prenantes de ce projet ici ce soir. La liste complète est bien plus longue. Elle inclut nos employés, nos voisins, les utilisateurs de nos terrains, nos fournisseurs, les différents paliers de gouvernement, etc. Non, nous n'avons pas l'intention de catégoriser nos parties prenantes en fonction de leur positionnement. Nous tenons compte de tous les points de vue, notamment ceux que nous entendons ici, au Groupe de travail.
4. J'aimerais rappeler à tous que l'acceptabilité sociale devrait être liée avec le développement durable. L'acceptabilité sociale, c'est nous. Nous sommes les citoyens concernés par ce projet. Dans les indicateurs d'acceptabilité sociale que vous indiquez, il y a des éléments que vous oubliez. Jusqu'à maintenant, toute l'information provient de Rio Tinto. Y a-t-il des experts qui pourraient venir nous rassurer? Également, nous avons peu discuté des enjeux liés à l'environnement et à la biodiversité.	<u>Rio Tinto</u> : Jusqu'à maintenant, nous avons beaucoup mis l'accent sur l'environnement humain parce qu'on voyait que vos préoccupations se situaient surtout autour de ces enjeux. Dès aujourd'hui, nous aborderons plus en détail les questions environnementales dans le cadre de l'atelier sur les tableaux d'impacts. Lors de la consultation publique, les experts indépendants seront présents pour répondre à vos questions.

<p>5. Les indicateurs que vous proposez sont biaisés. Nous les définissons après des mois de travail. L'obtention de l'acceptabilité sociale était le mandat de ce groupe de travail.</p>	<p><u>Louis-Michel Tremblay</u> : J'aimerais rappeler que la notion d'acceptabilité sociale n'était pas incluse dans le mandat que nous avons convenu ensemble pour le groupe de travail. Ce mandat figure dans nos statuts de fonctionnement.</p> <p><u>Rio Tinto</u> : Il est vrai que ce sujet est à l'ordre du jour depuis plusieurs rencontres. Nous avons décidé ensemble de repousser ce sujet pour prendre plus de temps afin de discuter d'autres sujets.</p>
<p>6. J'aimerais proposer un critère d'acceptabilité sociale supplémentaire, soit la capacité à atténuer les impacts qui représentent une source de préoccupations, une fois le projet mis en place. En d'autres mots, il s'agirait de la capacité à assurer la protection de la population, après la construction du projet.</p>	<p><u>Rio Tinto</u> : Nous sommes tout à fait d'accord avec vous, nous l'ajouterons à la liste.</p>

6 PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE D'ÉVALUATION DES IMPACTS ET DU TABLEAU D'IMPACTS ET DES MESURES D'ATTÉNUATION

Mme Hélène Pinard présente la méthode d'évaluation des impacts et le tableau d'impacts et des mesures d'atténuation. La présentation est disponible en annexe 6.

Question	Réponse
<p>7. Une étude d'impact a-t-elle pour but de trouver des atténuations, quels que soient les impacts?</p> <p>Peut-on avoir un impact sans atténuation?</p> <p>Est-ce que l'étude peut démontrer que le projet est inacceptable parce qu'il génère trop d'impacts?</p>	<p><u>Rio Tinto</u> : Oui, l'étude d'impact a pour but d'identifier les impacts, de les évaluer et de proposer des mesures d'atténuation. Il arrive qu'aucune mesure d'atténuation ne soit proposée pour un impact, surtout si l'impact est très faible ou positif. L'étude d'impact permet d'avoir une vue d'ensemble des impacts d'un projet.</p>
<p>8. Le certificat d'autorisation sera-t-il émis par le MDDELCC?</p>	<p><u>Rio Tinto</u> : Oui.</p>
<p>9. Pourquoi le projet n'est-il pas soumis à l'évaluation environnementale? Si vous n'aviez pas mentionné qu'il s'agit d'un agrandissement, et non d'un nouveau parc à résidus, le projet aurait-il été soumis à cette procédure?</p>	<p><u>Rio Tinto</u> : Le projet n'est pas assujéti à l'évaluation environnementale, car ce type de projet ne fait pas partie de la liste définie par la loi. L'article 2 du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement, lié à la Loi sur la qualité de l'environnement, détermine quels projets sont assujéttis. Les projets de parc à résidus miniers n'en font pas partie.</p>
<p>10. Est-ce que Rio Tinto pourrait demander un BAPE malgré tout? L'entreprise l'a demandé dans le cadre d'autres dossiers comme AP60 et</p>	<p><u>Rio Tinto</u> : Les requêtes d'audiences publiques peuvent être faites lorsqu'un projet est assujéti à la procédure d'évaluation environnementale. Comme ce n'est pas le</p>

la stabilisation des berges du lac Saint-Jean.	cas dans le projet VB2002, Rio Tinto n'a pas fait de requête comme pour les projets d'AP60 et du programme de stabilisation des berges. <u>Marco Bondu, OBV</u> : C'est effectivement ainsi que fonctionne cette procédure gouvernementale.
11. Vous mentionnez que les inventaires fauniques et floristiques ont couvert une superficie de 295 hectares. S'agit-il de la superficie du nouveau site?	<u>Rio Tinto</u> : Il s'agit de la superficie complète du boisé Panoramique. Nous avons réalisé les inventaires pour l'ensemble du boisé.
12. Pourrions-nous obtenir le détail de ces inventaires?	<u>Rio Tinto</u> : Oui, tout cela figurera dans l'étude d'impact qui sera rendue publique.
13. Pourquoi retrouve-t-on seulement les tableaux d'impacts pour les phases de construction et d'opération, et non pour la phase de fermeture?	<u>Rio Tinto</u> : C'est une bonne question, nous allons vérifier cela. Les impacts liés à la fermeture sont peut-être inclus dans l'opération, puisque la fermeture du site sera progressive.
14. Est-il possible de nous transmettre les tableaux pour que nous puissions les consulter à partir de chez nous?	<u>Rio Tinto</u> : Nous préférons prendre le temps de les regarder ensemble lors de la rencontre du 24 août. Ils seront tous rendus publics au début du mois de septembre.

7 ATELIER SUR LES IMPACTS ET LES MESURES D'ATTÉNUATION

M. Tremblay explique le déroulement de l'atelier sur les impacts et les mesures d'atténuation. Les participants circulent dans la salle parmi les tableaux imprimés en grand format. Ils y apposent leurs commentaires et leurs suggestions. La présentation de M. Tremblay est disponible en annexe 6, ainsi que les commentaires des participants.

Question	Réponse
Quelle est la portée de cet atelier? De quelle façon influencerons-nous le contenu de l'étude d'impact?	<u>Rio Tinto</u> : Nous vous proposons de faire vos commentaires sur l'ensemble du contenu des tableaux : impacts, mesures d'atténuation, évaluations des impacts, etc. Ces commentaires s'ajouteront à ceux que nous recevons lors de la consultation publique. Ils seront transmis aux experts qui ont réalisé l'étude d'impact. Ceux-ci les considéreront, et au besoin, ajusteront l'étude.
Dans l'échelle qui évalue l'étendue géographique de l'impact, que signifie l'expression « ponctuel »?	<u>Rio Tinto</u> : Cela signifie que l'impact est très localisé, qu'il a une étendue géographique très petite.
Les mesures d'atténuation sont-elles déjà identifiées? L'évaluation des impacts est-elle déjà réalisée?	<u>Rio Tinto</u> : Oui.

Investissez-vous d'abord vos efforts d'atténuation sur les impacts les plus forts?	<u>Rio Tinto</u> : Oui, tout à fait.
Pouvez-vous préciser davantage vos indicateurs d'acceptabilité sociale?	<u>Rio Tinto</u> : Nous ne pensons pas les préciser davantage que ce que nous vous avons présenté. Les membres peuvent toutefois nous faire parvenir leurs suggestions d'indicateurs par courriel.
Quand recevrons-nous le compte-rendu?	<u>Rio Tinto</u> : Nous nous engageons à vous le transmettre cinq jours ouvrables avant la prochaine rencontre.

8 VARIA

- Suite de la discussion – option ferroviaire

M. Simon Bergeron partage le fait que l'option ferroviaire a été évaluée de façon monétaire grâce à la recommandation du Groupe de travail. M. Bergeron présente les coûts du projet, tel que demandé dans le cadre d'un suivi de la dernière rencontre :

- Environ 200 millions de dollars pour l'usine de filtration
- Environ 100 millions de dollars pour l'aménagement du nouveau site de disposition du projet

Le transport ferroviaire des résidus de bauxite ajouterait un coût de 65 millions de dollars au coût du projet, ainsi qu'un coût d'opération de 2 millions de dollars annuellement. Cela amènerait également de nouveaux défis qui n'ont pas été évalués pour l'instant, dont le transport des eaux usées sur de longues distances. M. Bergeron rappelle que plusieurs autres sites ont été évalués et qu'ils génèrent tous des impacts sociaux et environnementaux. Par exemple, Rio Tinto souhaite éviter d'impacter définitivement une terre agricole.

Question	Réponse
1. Quel était le mandat de M. Tony Laverdière lorsqu'il a réalisé cette évaluation? Devait-il présenter le projet le plus coûteux possible afin de nous décourager?	<u>Rio Tinto</u> : Non, M. Laverdière devait estimer de façon préliminaire les coûts associés au transport ferroviaire des résidus de bauxite. La contingence considérée est celle que nous utilisons dans toutes nos évaluations de projets d'investissement.
2. Plusieurs coûts me paraissent exagérés. L'estimation réalisée ne me semble pas être un travail sérieux. Voici quelques exemples : - Les coûts considérés pour le terrain sont 60 fois supérieurs aux coûts d'acquisition par Ville de Saguenay dans le même secteur. - La superficie de déforestation est deux fois supérieure à vos besoins réels. - L'installation de la voie ferrée considère deux	<u>Rio Tinto</u> : Ces points reflètent votre opinion et je la respecte. Nos évaluations sont basées sur des références liées à des projets réalisés par Rio Tinto. Je prends note de vos commentaires et je validerai les estimations. Il faut noter que lorsque nous mentionnons que les résidus seront asséchés, ils seront secs à 75 %. Cela signifie que nous ne transporterions pas des « tonnes de résidus tout à fait secs ». Environ 25 % d'eau serait contenu dans ces

<p>fois plus de kilométrage que nécessaire.</p> <p>Ces trois éléments permettent de diminuer des coûts de 8 millions à 300 000 \$.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour la station de pompage des eaux, combien de litres devront être traités? S'il y a peu d'eau à traiter, elle pourrait être ramenée à Arvida via la voie ferrée. - Vous considérez la location de plusieurs locomotives alors que vous n'auriez besoin que de deux locomotives. - Le nombre de wagons prévu est trop élevé pour vos besoins. - Le transport d'une tonne de résidus secs ne devrait pas nécessiter autant de wagons. <p>J'estime que le transport coûterait 10 à 15 millions plutôt que 65 millions. L'aménagement du site serait également moins cher parce que le terrain est moins accidenté à cet endroit.</p>	<p>résidus.</p> <p>Il faut également considérer qu'il y aura des quantités importantes d'eau à traiter, étant donné la pluie et la neige qui tombera sur le site.</p> <p>Par ailleurs, le kilométrage de voies ferrées nécessaires considère, en plus de la distance entre Arvida et un site potentiel, une station de déchargement et des voies de contournement.</p>
<p>3. Rio Tinto recherche des options les solutions les moins coûteuses possible. Cette option est plus acceptable, elle est à moindre coût et elle génère de nouveaux emplois. Elle devrait être envisagée beaucoup plus sérieusement, puisque Rio Tinto souhaite développer des projets en collégialité avec la communauté.</p>	<p><u>Rio Tinto</u> : Selon nos calculs, cette option est plus coûteuse que l'option que nous évaluons présentement, en raison du transport additionnel. Nous ne pouvons pas présumer non plus que l'aménagement de ce site serait moins coûteux en raison de la topographie, car nous ne connaissons pas les caractéristiques du site potentiel.</p>
<p>4. Une question implicite se cache derrière nos questions. Nous mettons beaucoup d'efforts à poser des questions, et cela bonifie le projet.</p> <p>L'étude d'estimation des coûts pour ce site alternatif est-elle sérieuse? Peut-on prendre le temps de comparer les chiffres? Y a-t-il d'autres sites que celui à proximité des résidences qui sont envisageables?</p>	<p><u>Rio Tinto</u> : Nous avons fait l'effort d'évaluer l'option que vous proposez. Nous ne pensons pas pousser cette évaluation beaucoup plus loin, car nous avons déjà évalué de nombreux sites et de nombreuses options, tel que nous vous l'avons présentée lors des premières rencontres.</p>
<p>5. Cette discussion nous laisse douter de la valeur exacte de l'estimation qui a été présentée initialement.</p> <p>Sur un terrain plat, le projet devrait généralement coûter moins cher. Je me pose des questions à ce sujet.</p> <p>On semble écarter d'autres solutions et avoir des œillères. Je suis d'accord avec vous que les coûts de transport seront supplémentaires à un projet qui</p>	<p><u>Rio Tinto</u> : Je comprends votre préoccupation. Nous allons regarder tout cela à nouveau et réviser chacun des éléments.</p>

n'implique pas de transport. Supposons qu'on pourrait prévoir une économie de 20 M\$ en aménageant le site sur un terrain plat. J'en doute fort, mais je me pose des questions. Le fait que vous ne soyez pas ouvert à réviser votre calcul, cela m'agace.	
6. Je partage tout à fait ce qui vient d'être dit. Nous souhaitons sentir une ouverture de la part de l'entreprise. Nous voulons avoir l'impression que vous avez le mandat de regarder cette option pour de vrai.	<u>Rio Tinto</u> : C'est bien noté.
7. Peut-on créer un sous-comité qui se penchera sur cette question?	<u>Rio Tinto</u> : Oui, c'est une bonne idée.
8. Beaucoup d'éléments résonnent au niveau ferroviaire au niveau régional. Rio Tinto peut-elle évaluer comment bonifier son offre au niveau du transport ferroviaire?	<u>Rio Tinto</u> : Nous prenons note du commentaire.

Il est convenu que ce sous-comité se rencontrera au début du mois de septembre et sera formé des membres suivants :

- M. Michel Jean
- M. Stéphane Bonneau
- M. Roger Lavoie, Ville de Saguenay
- M. Marco Bondu, Organisme du bassin versant Saguenay
- M. Tommy Tremblay, Conseil régional sur l'environnement et le développement durable du Saguenay – Lac-Saint-Jean
- M. Simon Bergeron, Rio Tinto
- M. Tony Laverdière, Rio Tinto

Par la suite, il est convenu qu'une rencontre du Groupe de travail aura lieu pour faire état des travaux des sous-groupes suivants :

- Valeur des propriétés
- Aménagement de la zone tampon
- Site alternatif et transport ferroviaire des résidus de bauxite
- Étude sur la santé

9 FIN DE LA RENCONTRE

M. Tremblay remercie les participants pour leur présence et leur écoute, souhaitant à tous une bonne fin de soirée. La rencontre du 17 août se termine à 20 h et la rencontre du 24 août se termine à 19 h 40.

Production du compte rendu

Julie Malo-Sauvé, Rio Tinto
Personne-ressource du Comité

